

Quelle est la place des proches?

Les proches sont encouragés à être présents. Ils peuvent parler à la personne, la toucher, la masser, la rassurer. Ils peuvent participer aux soins.

À domicile, leur présence est indispensable, car ils vont devoir administrer des médicaments et rapporter les signes d'inconfort à l'équipe de soins.

Il peut être difficile de voir un proche dans cet état sans pouvoir échanger avec lui. Une présence calme et rassurante, des paroles douces et un toucher délicat et attentif sont importants, autant pour le malade que pour ses proches. En effet, même si la personne ne peut pas parler, on pense qu'elle peut entendre et sentir le toucher.

L'idéal est de connaître à l'avance les volontés de la personne concernant les soins qu'elle souhaite ou non recevoir, en ayant communiqué au préalable avec sa famille, ses proches ou l'équipe soignante.

La sédation palliative continue en bref

Plusieurs médicaments sédatifs sont administrés à la personne en fin de vie, ce qui entraîne une perte de conscience. L'infirmière évalue régulièrement le niveau de sédation et le confort du patient, puis ajuste la médication en conséquence, conformément à la prescription du médecin ou de l'infirmier praticien spécialisé (IPS).

Ressources utiles

Pour en savoir plus sur les soins de fin de vie, consultez la section « **Soins palliatifs et soins de fin de vie** » du site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca.

Si vous êtes un proche d'une personne en condition de soins palliatifs ou de fin de vie, des ressources sont disponibles pour vous. Consultez la section « **Proche aidance** » du site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca.

Pour obtenir du soutien psychosocial, contactez la ligne **Info-Social en composant le 811, option 2**.

Le service est gratuit, confidentiel, offert par des professionnels et disponible en tout temps.

N'hésitez pas à vous référer à votre professionnel de la santé pour toute question. Ce dernier est disponible pour vous accompagner.

Ce dépliant m'a été remis par :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

La sédation palliative continue en fin de vie. De quoi s'agit-il?



Source : iStock

Dépliant d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches

Québec 

Qu'est-ce que la sédation palliative continue (SPC)?

Elle consiste à donner des médicaments sédatifs à une personne en fin de vie pour apaiser ses souffrances devenues intolérables. Pour y arriver, ces médicaments plongent la personne dans un sommeil profond et paisible jusqu'à son décès.

La sédation palliative continue fait partie des soins palliatifs et elle est encadrée par la loi.

Qui peut recevoir ce soin?

Ce soin peut être envisagé lorsque **toutes** les conditions suivantes sont réunies :

- Être atteint d'une maladie grave et incurable ;
- Présenter des souffrances physiques ou psychiques constantes, intolérables et résistantes aux traitements déjà mis en place;
- Être en fin de vie avec un pronostic de moins de deux semaines.

Que se passe-t-il si mon pronostic de vie est supérieur à deux semaines?

Si le pronostic est supérieur à deux semaines, une sédation palliative **intermittente** pourrait être proposée. Cette approche alterne des phases de sommeil et d'éveil pendant quelques heures ou quelques jours, afin de soulager les souffrances tout en permettant des moments de conscience.

Et si la personne est confuse?

La SPC peut être offerte même si la personne est confuse, lorsque ses proches ou les membres de l'équipe traitante jugent que ses souffrances sont intolérables.

Comment se déroule la sédation palliative continue?

Administration des médicaments :

La médication est généralement administrée par injections sous-cutanées. Pour le confort de la personne, un cathéter sous-cutané permanent est installé afin d'éviter de multiples piqûres.

Adaptation selon les besoins :

Certains médicaments sont donnés en fonction des signes d'inconfort observés par l'équipe soignante ou les proches (par exemple : analgésiques en cas de gémissements, grimaces ou encombrement respiratoire).

Médicaments sédatifs:

Les médicaments sédatifs sont administrés jusqu'au décès, ce qui entraîne une perte de conscience.

Durée :

La SPC peut durer de quelques heures à deux semaines.

Soins de confort :

Pendant toute la durée, les soins corporels sont maintenus (changement de position, soins d'hygiène, soins buccaux). Dans la majorité des cas, une sonde urinaire est installée pour prévenir les inconforts liés à la rétention urinaire.

Où on peut recevoir le soin de SPC?

Elle peut être donnée à la maison par une équipe en soins à domicile. Elle est aussi offerte dans tous les milieux de prestation de soins.

Processus pour recevoir le soin de sédation palliative continue

Pour bénéficier de ce soin, la personne ou son représentant doit donner son consentement. Celui-ci peut être exprimé oralement ou par écrit, à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet.

L'équipe de soins reste disponible pour soutenir les proches du mieux possible durant les derniers moments de vie.



Source Pexels.com